



Cachan, le

**Objet : Compte rendu de la réunion d'installation du Conseil Consultatif de la Vie Associative**

Présents : M. Le Maire, Mme MARTI, Mme BARJOU, Mme REINTEAU, M. VINTZEL, M. MENNER, M. BREILLOT, Mme COLIN, M. DARTOIS, M. LEPAGE, M. GUIDET, M. PETIT, M. MAILLE, M. BISSON, Mme JAFFREDO, M. OUMAR, Mme QUAREZ

**Samedi 13 Janvier 2018**

M. le Maire introduit la séance en soulignant sa satisfaction d'installer le Conseil Consultatif de la Vie Associative (CCVA), qui se concrétise aujourd'hui mais qui relève d'une idée assez ancienne de création de cette instance consultative ; bien qu'il existe déjà plusieurs lieux d'expression et de participation des citoyens, comme par exemple l'Office Municipal des Sports, le CCAS ou la Caisse des écoles.

Le CCVA a vocation à préserver l'existence associative, développer le bénévolat et renouveler les dirigeants d'associations. C'est un lieu d'accompagnement de la collectivité, de l'initiative et de l'engagement bénévole.

C'est un instrument informel qui doit permettre de rendre compte de l'évolution des associations locales. Il a une dimension inter-associative et ne doit pas constituer une charge supplémentaire, mais être un lieu de partage.

M. le Maire rappelle enfin que le fait associatif est constitutif du vivre ensemble que la collectivité souhaite promouvoir, préserver et développer.

Les services présentent, à l'appui du support joint, le rôle, le fonctionnement ainsi que les objectifs du CCVA.

Un tour de table est ensuite effectué afin de déterminer et dégager les sujets prioritaires sur lesquels les membres du CCVA souhaitent travailler :

- M. Vintzel privilégie la formation notamment des responsables associatifs afin de renforcer l'aspect managérial du fonctionnement associatif pour responsabiliser et amener de la compétence ; il indique qu'il est disponible pour mener des sessions de formation.
- Mme Daeschner et M. Bisson, rejoignent cette idée de formation notamment pour favoriser le rajeunissement des dirigeants associatifs : le directeur général de l'association peut également être une ressource notamment sur les questions d'ordre juridique et social. Enfin, ils soulignent que l'Agaesc est une caisse de résonance des réseaux et du fonctionnement associatif.
- Mme Jaffredo propose de travailler sur la communication, notamment au travers des réseaux sociaux. Elle signale le besoin d'échanges entre associations.

- M. Petit reprend la thématique de la formation soulignant pour certaines, la nécessité d'une gestion associative impliquant un important travail de management. La professionnalisation des dirigeants associatifs est mise en avant, tout en restant attentif au projet associatif et aux valeurs. Le 2<sup>ème</sup> sujet qui lui paraît important est celui de la mutualisation notamment numérique ou la gestion de fichiers informatiques avec par exemple l'arrivée prochaine de la RGPD (protection des données personnelles).  
M. Petit souhaite également mettre en avant la question du financement pour le haut niveau, le soutien pour les compétiteurs et la recherche des différentes subventions.
- M. Menner questionne la visibilité des associations notamment vis-à-vis du jeune public. La question du financement des projets et du développement des associations pour faciliter la recherche de moyens financiers lui semble également importante. Enfin développer les synergies entre associations et pourquoi pas dans le cadre d'échanges internationaux sera intéressante.
- M. Lepage évoque la question du recrutement et du rajeunissement des bénévoles, la mutualisation des données numériques, la méthodologie de recherche de financement. Il ajoute que le club Olympique de Cachan pourrait mettre à disposition sa salle de réunion au bénéfice d'autres structures.
- M. Breillot souligne les progrès effectués au niveau de la communication de leurs événements mais exprime un certain nombre de difficultés particulières et propres à chaque association, distinguant les associations qui ont des salariés et celles qui n'en ont pas. Il reprend également la question du renouvellement des dirigeants. D'autres sujets lui semblent importants comme la sauvegarde des archives (difficulté de reconstruire l'histoire des associations) et le questionnement sur le devenir de la gestion de la maison des associations.
- M. Vintzel à cet égard propose de recueillir sous forme d'interviews le témoignage des responsables associatifs actuels.
- M. Maille s'interroge sur l'existant et la bonne lecture de tout ce qui existe et est disponible pour les autres associations. Il évoque les problèmes des petites associations très nombreuses, mais qui ont des difficultés pour disposer de locaux et de créneaux adaptés. Il s'interroge sur la place donnée aux valeurs associatives, au projet associatif et souhaite que le partage et l'échange citoyen soient présents dans les réflexions.
- Mme Colin indique qu'ils n'ont pas de pratique au quotidien mais qu'un besoin existe et qu'une demande est formulée. Elle souhaiterait mieux connaître ce qui existe et se fait à Cachan pour créer des synergies. Elle précise qu'elle dispose d'une bonne expérience dans la recherche de subventions.
- M. Dartois rejoint le sujet de la formation, le manque de connaissance du tissu associatif cachanais, la communication avec la volonté de se faire connaître au sein de la Ville de Cachan ainsi que le questionnement sur le financement. Il souhaiterait disposer de données statistiques sur le tissu associatif Cachanais.
- M. Guidet aborde le sujet de la transmission de l'Histoire et la mémoire, ainsi que le manque de communication entre les anciens et les jeunes évoquant un rouage manquant.

- M. Camara enfin, souhaite s'investir sur le sujet des formations (juridiques et numériques), la recherche de financement ainsi que les échanges inter-associations avec le partage d'expériences.

De ces différents échanges et propositions des membres du CCVA, 4 sujets prioritaires sont dégagés et donneront lieu à la constitution de groupes de travail.

Au préalable, le service des Sports et de la Vie associative fournira un « état des lieux du tissu associatif Cachanais », afin que les membres du CCVA puissent se faire une meilleure idée de la vie associative locale.

1. Groupe de travail n°1 : La **formation et l'accompagnement des responsables associatifs** (intégrant la question du renouvellement et de l'intégration des jeunes)
2. Groupe de travail n°2 : La **communication et les outils numériques** : l'utilisation des réseaux sociaux
3. Groupe de travail n°3 : La **mutualisation, l'échange, le partage d'outils et de moyens** (locaux, outils et supports numériques, ...), le partenariat et la capitalisation d'expériences
4. Groupe de travail n°4 : la **sauvegarde du patrimoine associatif** (archives, mémoire & témoignages, transmission, ...)

Chaque membre du CCVA est invité à s'inscrire dans les groupes de travail :

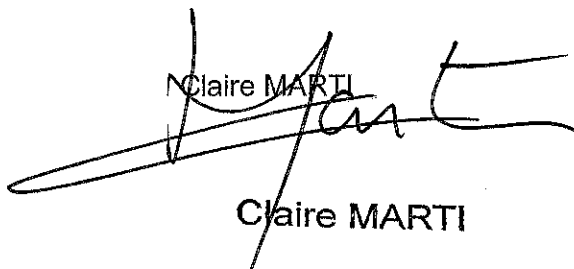
<p><b>1. Formation et accompagnement des responsables associatifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AGAESCC</li> <li>• COC (M. Lepage et M. Vintzel)</li> <li>• Ad Vitam</li> </ul>	<p><b>2. Communication et outils numériques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CRIJ</li> <li>• Les Ateliers du Val de Bièvre</li> <li>• Ola Rock</li> <li>• ALC</li> <li>• COC (M. Lepage)</li> <li>• La Ménagerie Technologique</li> </ul>
<p><b>3. Mutualisation, échange, partage d'outils et de moyens</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ola Rock</li> <li>• CRIJ</li> <li>• La Ménagerie Technologique</li> <li>• Association pour le Développement de Cachan Soroma</li> <li>• Ad Vitam</li> <li>• Souffle d'harmonie</li> </ul>	<p><b>4. Sauvegarde du patrimoine associatif</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• FNACA</li> <li>• COC (M. Vintzel)</li> <li>• Les Ateliers du Val de Bièvre</li> </ul>

Les membres du CCVA s'accordent sur un calendrier de travail et proposent :

- Des réunions à fixer le samedi matin en priorité ;
- Une 2ème réunion plénière en Juin 2018 pour la formulation de propositions concrètes et d'actions à mettre en œuvre

Pour le Maire et par délégation  
L'adjoint au maire en charge de la Culture,  
du Patrimoine et de la Vie Associative

Claire MARTI



Claire MARTI